

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 31 (1951)
Heft: 1

Artikel: La Suisse et l'Europe
Autor: Courtin, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE ET L'EUROPE

par

René Courtin

Professeur à la Faculté de droit
de l'Université de Paris

Il n'est certes pas nécessaire de présenter ici M. René Courtin, l'une des personnalités économiques les plus attachantes et les plus suivies en France à l'heure actuelle et qui fut longtemps membre du comité de direction du journal Le Monde. Nous sommes certains que nos lecteurs liront avec un très vif intérêt ce nouvel article sur la position de la Suisse en Europe, dans lequel M. Courtin exprime une opinion bien différente de celle de M. René Sédillot dans notre numéro de novembre. Nous laissons bien entendu à l'auteur l'entière responsabilité de ses propos et nous le remercions de la sincérité avec laquelle il aborde ce problème.

SUISSE et Europe? Si, comme elle est tentée de le faire, ne serait-ce que parce qu'elle est modeste et réservée, la Suisse ne tient compte que de ses dimensions et de sa population, elle n'a, évidemment, aucune raison de s'intégrer au continent. Les prestations ne seraient pas équilibrées. N'apportant que bien peu à une collectivité encore incertaine et qui se cherche, elle souscrirait elle-même des engagements redoutables : bilan déficitaire.

On comprend donc que l'opinion helvétique comme les milieux politiques et diplomatiques hésitent à recommander l'adhésion de la Confédération au Conseil de l'Europe et surtout qu'ils répugnent à renoncer à une neutralité qui, depuis quatre-vingts ans, a permis de sauvegarder une oasis de paix au sein d'un continent belliqueux et périodiquement dévasté. Ne suffit-il pas que, dans l'intérêt commun, la Suisse participe aux institutions économiques collectives, O. E. C. E. et Union des Paiements? Telle paraît être la sagesse.

On doit se demander cependant si cette sagesse ne serait pas seulement apparente.

NOUS voici à un de ces moments solennels de l'histoire où le destin hésite. Sur le plan politique, saurons-nous créer une véritable fédération nous assurant notamment que l'Allemagne restera solidaire de la société occidentale? Sur le plan de la défense, parviendrons-nous à assurer la paix? Ici comme là, l'intervention active de la Suisse peut constituer le poids qui, si léger soit-il, pourrait faire pencher la balance.

Problème politique d'abord. En France, en Allemagne et en Italie, l'idée s'impose peu à peu mais irrésistiblement, qu'aucune organisation efficace du continent ne sera obtenue sans le transfert d'une part de la souveraineté des états intéressés à un organisme fédéral. Cependant, l'Angleterre se refuse non seulement à effectuer ce transfert, mais même à en envisager la possibilité. Dans ces conditions, la France hésite. Ce n'est pas qu'elle juge impossible de tenter quelque chose sans la Grande-Bretagne, les efforts engagés par elle en faveur du pool charbon-acier suffiraient à eux seuls à exclure cette hypothèse. Mais elle craint de se trouver seule en compagnie de l'Allemagne et de

l'Italie avec le risque d'être mise régulièrement en minorité, ce qui réaliserait en somme les projets d'Hitler. L'hégémonie allemande sur l'Europe, pour être obtenue par des voies indirectes et des méthodes juridiques, n'en serait pas moins choquante pour tous et inacceptable pour beaucoup.

Ces réserves seraient sans doute surmontées si le Bénélux entrait dans l'association. La Belgique, traditionnellement orientée vers la France, penche vers la fédération, mais elle est retenue par son partenaire la Hollande tournée vers la mer du Nord.

C'est ici qu'une initiative suisse pourrait être décisive. Les sentiments d'estime et d'amitié que la France porte à sa voisine nous inclineraient sans doute à changer notre point de vue. Au sein de la fédération, la Suisse constituerait un élément pondérateur et équitable, un tiers départageant. Les objections actuelles perdraient de leur force non seulement en France mais très probablement aussi, au sein du Bénélux. Ne suffit-il pas parfois d'une chiquenaude pour faire basculer le destin ?

ET pareillement sur le plan de la sécurité.

Je crains beaucoup qu'en cas de nouveau conflit la Suisse ne puisse sauvegarder sa neutralité. Une évolution sans doute irréversible nous conduit non seulement à la guerre totale, mais à la guerre globale. En 1914, seule la neutralité de la Belgique avait été violée. En 1939-40, la Hollande, le Danemark et la Norvège, ont été, eux aussi, envahis.

Il semble donc peu probable qu'au cas où éclaterait une troisième guerre mondiale, la Suisse puisse préserver son territoire. Si jamais l'Europe occidentale était absorbée, ses occupants, selon toute vraisemblance, se retourneraient après leur victoire contre la Confédération dont les troupes, je le sais, se battraient courageusement mais consentiraient un sacrifice inutile parce qu'elles interviendraient trop tard.

Ce sacrifice ne pourrait-il être évité, si la Suisse, sans adhérer au Pacte Atlantique — je souligne cette réserve fondamentale à mes yeux — déclarait par avance se porter au secours de ses voisins attaqués ?

Il ne fait aucun doute que le désarmement actuel de l'Europe constitue un risque pour l'Occident. Si une agression doit se produire, elle est plus tentante aujourd'hui qu'elle ne le sera demain.

Cette agression, cependant, ne s'est pas produite. C'est qu'il faut mettre en balance la supériorité de l'Est en matière d'effectifs et d'armements classiques, avec la supériorité de l'Ouest en bombes atomiques. Une comparaison objective n'est évidemment pas possible et une décision positive ou négative dépendra avant tout d'appréciations subjectives.

Ici aussi le destin hésite et ici encore une prise de position nette de la Suisse pourrait être décisive. Ne serait-ce pas l'élément marginal qui, en matérialisant la volonté unanime de l'Occident d'assurer collectivement sa sécurité, réduirait l'importance de la prime présente à l'agression et même transformerait le climat politique.

Le risque d'invasion paraît imputable en effet, non seulement à la faiblesse actuelle de l'Europe occidentale, mais encore au fait que la Russie peut craindre que cette Europe, une fois réarmée, ne devienne agressive sous la direction des États-Unis désireux de choisir leur heure pour attaquer le bloc soviétique.

Ces craintes pourraient être dissipées si la Suisse, qui encore une fois n'adhérerait pas au Pacte Atlantique, prenait sa place dans le concert européen. Traditionnellement pacifique, elle exercerait sur ses associés, une influence modératrice. Tout cela la Russie pourrait le comprendre et se persuader enfin qu'elle n'est pas traquée.

Certes, on ne peut assurer que la paix pourra encore être sauvée ; l'avenir est obscur et nul ne peut se flatter de connaître toutes les données. Mais si, comme nous voulons le croire, une chance subsiste, il nous paraît qu'une prise de position active de la Suisse pourrait être essentielle.

LA chiquenaude sur un destin qui hésite, avons-nous dit. Répétons-le, mais sans trop d'illusions.

Car si l'histoire enseigne qu'en de rares occasions il est arrivé à un homme exceptionnel porté par sa foi et son obstination — Clemenceau en 1917, Churchill en 1940 — de changer la face du monde, aucune autorité collégiale, aucun conseil n'a jamais réalisé pareil miracle : force et faiblesse des démocraties auxquelles leur perfection même interdit de se dépasser.

René Courtin